

ATSEM H/F

Agent territorial spécialisé des écoles maternelle

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2026-VERSAILLES-649

Localisation du poste : Versailles (78000)

Direction concernée

EDUCATION - JEUNESSE

Service concerné

ATSEM

Catégorie du poste

C

Poste ouvert aux

Contractuels et Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Missions principales :

Période scolaire, sous la responsabilité fonctionnelle du directeur d'école

Assistance à l'enseignant dans l'accueil, la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques :

- Accueillir les enfants et les parents, transmettre les informations et orienter les demandes
- Préparer des supports pédagogiques selon les consignes de l'enseignant
- Participer et/ou animer des activités (en sous-groupes) sous la responsabilité de l'enseignant
- Identifier les besoins des enfants à partir de 2 ans et accompagner les enfants dans leurs apprentissages scolaires quotidiens

Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie :

- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité, d'hygiène corporelle et dans son développement affectif et intellectuel
- Assister les enfants pour les habillages/déshabillages
- Gérer les conflits entre enfants
- Repérer et signaler à l'enseignant les enfants en détresse

Assurer la sécurité et l'hygiène des enfants :

- Assurer la propreté corporelle des enfants (toilettes, lavage des mains...)
- Assurer les premiers soins (blessures légères) sur instruction et sous la responsabilité des enseignants pendant le temps scolaire
- Assurer la surveillance des enfants, sous la responsabilité de l'enseignant
- Assurer la sécurité des enfants lors des déplacements pendant le temps scolaire

Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel :

- Maintenir en état de propreté, de fonctionnement et remettre en ordre le mobilier (tables, chaises...) et le matériel pédagogique de leur classe pendant l'année scolaire
- Veiller à la remise en ordre des dortoirs
- Nettoyer de manière approfondie et ranger le matériel pédagogique de leur classe en vue du nettoyage de l'été
- Remettre en état les classes et le matériel et mobilier avant la rentrée de septembre

Période pré-scolaire et pause méridienne sous la responsabilité fonctionnelle du coordinateur de secteur

Encadrement des enfants pendant le temps de pause méridienne :

- Encadrer les enfants sur le temps de pause méridienne
- Aider et encadrer les enfants dans la prise de repas
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Préparer et mettre en oeuvre des activités en lien avec le coordinateur de secteur ou son adjoint (Préparation d'activités pour la pause méridienne par roulement)

Encadrement des enfants sur le temps préscolaire (par roulement selon les besoins) :

- Participer à l'accueil des parents
- Accueillir et encadrer les enfants pendant l'accueil du matin (par roulement) selon le fonctionnement défini par l'adjoint périscolaire
- Acheminer les enfants des élémentaires vers leurs écoles, si nécessaire
- Ranger la salle d'activités

Missions ponctuelles :

(par roulement)

- Encadrer les enfants le mercredi matin en accueil de loisirs, une fois par mois (de 7h30 à 13h30)
- Nettoyer la cour, le bureau de direction et le dortoir
- Préparer la classe

Votre profil

Formation**Formation :**

- Concours d'ATSEM ou CAP Petite Enfance
- Les missions générales de l'A.T.S.E.M. sont décrites par le décret n° 92-850 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Expérience :

Expérience auprès de jeunes enfants

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste**Cycle de travail :**

Poste complet annualisé

Nombre de jours de congés :

25 jours de congés + repos en fonction de l'annualisation

Avantages :

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)